

CAMPUS EUROPÉEN D'ÉTÉ RENNES 2009

*L'Union européenne
et la gouvernance mondiale :
quel apport avec quels acteurs ?*

1^{er} → 12 sept.



<http://cejm.univ-rennes.eu>



→ PROGRAMME SCIENTIFIQUE

L'Union européenne et la gouvernance mondiale: quel apport avec quels acteurs?

Le thème retenu est lié à l'actualité mondiale et aux incertitudes dues tant à la mondialisation qu'à la crise économique, financière et sociale.

Parce qu'elles regroupent généralement des États moins hétérogènes que les organisations mondiales, les organisations d'intégration régionale peuvent faire progresser la gouvernance et le développement durable et même faire office de « laboratoire » pour de futures réglementations mondiales. Il s'agit plus précisément dans le cadre de ce Campus européen d'été de s'intéresser à l'Union européenne, forme d'intégration régionale la plus poussée, et d'examiner comment elle réagit dans un contexte actuel si troublé et comment elle contribue aux régulations mondiales.

Trois axes d'études seront privilégiés :

- Les acteurs de la gouvernance européenne et mondiale
- Les modalités de régulation et de gouvernance à travers quelques exemples : les finances, le commerce, l'environnement, la pêche...
- L'articulation entre la gouvernance européenne et mondiale

L'objectif du Campus européen d'été est de permettre à des étudiants (niveau master, début de thèse) de se consacrer durant douze jours à une réflexion d'actualité et à une recherche sur l'intégration européenne.

Déroulement

Le Campus européen d'été offre la possibilité aux étudiants d'assister à des conférences générales. Après une présentation consacrée aux acteurs et aux niveaux de gouvernance, trois demi-journées seront centrées sur les thèmes suivants : Union européenne et gouvernance écologique, Union européenne et régulation du commerce mondial, Union européenne et régulation de la finance internationale. Ces demi-journées feront l'objet de « regards croisés » sous forme de conférences présentées par des universitaires, français et étrangers, juristes et économistes, des membres des plus hautes institutions nationales et internationales. Ces conférences seront suivies de débats avec les étudiants.

Ce Campus permettra également aux étudiants d'effectuer des recherches par petits groupes, encadrés par des enseignants-chercheurs et chercheurs appartenant à des centres de recherches reconnus par le CNRS.

Les travaux se déroulent dans le cadre du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes qui associe des chercheurs des deux universités (dont six chaires Jean Monnet en droit, en économie, histoire contemporaine et géographie), de l'École Normale Supérieure de Cachan - antenne de Bretagne et de Télécom Bretagne.

2 SEPT.

CONFÉRENCES GÉNÉRALES (CAMPUS CENTRE)

MATIN • PRÉSENTATION GÉNÉRALE « LES ACTEURS DE LA GOUVERNANCE »

APRÈS-MIDI • « L'UNION EUROPÉENNE ET LA GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE MONDIALE »

3 SEPT.

CONFÉRENCES GÉNÉRALES (CAMPUS DE KER IANNI)

MATIN • « L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉGULATION DU COMMERCE MONDIAL »

APRÈS-MIDI • « L'UNION EUROPÉENNE ET LA RÉGULATION DE LA FINANCE INTERNATIONALE »

4 - 10 SEPT.

ATELIERS THÉMATIQUES (CAMPUS CENTRE ET DE KER IANN)

Les huit ateliers thématiques seront encadrés par des enseignants et des chercheurs. Ils ont pour objectif de stimuler les échanges afin de permettre aux étudiants d'approfondir la dimension recherche sur les questions européennes.

Les étudiants, au moment de l'inscription, formuleront leur choix d'ateliers.

11 SEPT.

PRÉSENTATION PAR LES ÉTUDIANTS ET CONCLUSIONS OFFICIELLES (CAMPUS DE VILLEJEAN)

Responsables scientifiques

Catherine Flaesch-Mougin, Professeur, Université de Rennes 1, Chaire Jean Monnet, Directrice du Centre De Recherches Européennes (CEDRE), département de l'Institut de l'Ouest: Droit et Europe (IODE-UMR CNRS 6262), Coordinatrice du Centre d'excellence Jean Monnet de Rennes

Muriel Le Barbier-Le Bris, Maître de Conférences, Université de Rennes 1, habilitée à diriger des recherches, Directrice adjointe de l'Institut de l'Ouest: Droit et Europe (UMR CNRS 6262), Coresponsable du Master 2 « Droit de l'Union Européenne et droit de l'Organisation Mondiale du Commerce »

Comité scientifique

Maurice Baslé, Joël Lebullenger, Professeurs, Université de Rennes 1, Chaires Jean Monnet

Guy Baudelle, Danièle Charles-Le Bihan, Gilbert Noël, Professeurs, Université Rennes 2 – Haute Bretagne, Chaires Jean Monnet

Jean-Christophe Poutineau, Professeur, Université de Rennes 1 et ENS Cachan - antenne de Bretagne

Annie Blandin-Obernesser, Professeur à Télécom Bretagne, membre de l'IODE (UMR CNRS 6262)

Nathalie Hervé-Fournereau, Chargée de Recherche CNRS, HDR, Directrice adjointe de l'IODE (UMR CNRS 6262)

→ PROGRAMME CULTUREL

→ **Parcours historique de la Ville de Rennes**

→ **Visite guidée de Ouest-France**

→ **Soirée découverte de la gastronomie et de la culture bretonnes**

→ **Découverte du patrimoine architectural du Mont Saint-Michel et de la cité de Saint-Malo**



→ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Public visé

- Étudiants en formation initiale de niveau postgraduate (niveau Master 2) et doctorants dans les diverses branches scientifiques de l'action Jean Monnet: DROIT, SCIENCES POLITIQUES, ÉCONOMIE, HISTOIRE

- Jeunes diplomates

- Étudiants en formation continue

Maîtrise de la langue française nécessaire

Crédits ECTS

Le Campus européen d'été donne lieu, pour les étudiants inscrits, à délivrance d'un **diplôme** sanctionnant les connaissances acquises (QCM) et le travail de recherches effectué en ateliers. Il équivaut, sous réserve de l'acceptation du directeur de la formation intégrée, à **4 crédits ECTS**.

Inscription

Les frais d'inscription sont de 60 € par étudiant avec un 1er versement de 30 € dès l'envoi du dossier. Admission sur dossier - à télécharger. Plus de précisions sur le site: <http://cejm.univ-rennes.eu>

Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge des étudiants. Possibilité d'accueil en cité universitaire (sous réserve de disponibilité).

Les dossiers des étudiants acceptés dans les Master 2 des universités de Grenoble 2, Rennes 1 et Rennes 2, spécialisés en droit international et européen, sont automatiquement retenus.

Date limite de dépôt des dossiers

Envoi des dossiers complets par voie électronique à CEE2009@univ-rennes1.fr et par courrier postal avant le 10 juillet 2009.

Après examen des candidatures par le comité scientifique, les réponses seront données le 17 juillet 2009.

Auditeurs libres

Les journées des 2, 3 et 11 septembre 2009 sont ouvertes au public sans inscription préalable.

Pour plus d'informations

<http://cejm.univ-rennes.eu>



Centre d'excellence
Jean Monnet de Rennes
Faculté de droit
et de science politique
9 rue Jean Macé
CS 54203
35042 Rennes cedex

INFORMATIONS
Tél. : 33 (0)2 23 23 76 82
/ 76 67
Fax: 33 (0)2 23 23 77 40

INSCRIPTIONS
CEE2009@univ-rennes1.fr